

Sokolsky, Joel J. *Defending Canada. U.S.-Canadian Defense Policies*. New York (N.Y.), The Twentieth Century Fund, 1989, 79 p.

Keith R. Greenaway

Volume 21, numéro 3, 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702725ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702725ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Greenaway, K. R. (1990). Compte rendu de [Sokolsky, Joel J. *Defending Canada. U.S.-Canadian Defense Policies*. New York (N.Y.), The Twentieth Century Fund, 1989, 79 p.] *Études internationales*, 21(3), 641–643.
<https://doi.org/10.7202/702725ar>

part, on peut très bien concevoir que le modèle d'analyse implicite développé par le professeur Grant soit applicable à la situation actuelle et que son utilisation pourrait aboutir à la constitution de schémas explicatifs originaux.

Avec un titre aussi précis, il y a fort à parier que l'ouvrage de S. Grant ne soit consulté que par une poignée de spécialistes intéressés par les questions relatives à l'Arctique ou à l'histoire du processus décisionnel au sein du gouvernement canadien, mais ceux-ci y trouveront certainement plus que leur compte. Le texte atteint fort bien ses objectifs de départ et restera sans doute comme l'une des meilleures analyses historiques de la politique canadienne dans le Grand Nord.

Stéphane ROUSSEL

*Département de science politique
Université du Québec à Montréal*

SOKOLSKY, Joel J. *Defending Canada. U.S.-Canadian Defense Policies*. New York (N.Y.), The Twentieth Century Fund, 1989, 79p.

Il est normal de supposer que, dans une publication de 1989 traitant des relations canado-américaines en matière de défense, on analyse principalement des restrictions financières et des événements internationaux récents. Or ce n'est pas tout à fait le cas du *Defending Canada* de Joel Sokolsky; en effet, la plupart de ses observations, conclusions et recommandations valent autant pour aujourd'hui que pour la période précédant les coupures dans les dépenses de défense, en 1989, et la perte de popularité du communisme dans les pays membres du Pacte de Varsovie.

Les États-Unis devraient considérer toute tentative du gouvernement canadien

de renforcer la sécurité et la souveraineté de son pays comme une consolidation de la souveraineté nord-américaine, et non pas croire qu'elle peut aller à l'encontre des intérêts américains en matière de sécurité. Ainsi, d'après Sokolsky, il n'existe aucune incompatibilité entre les orientations de la politique canadienne de défense et les intérêts américains en matière de sécurité; et c'est une idée que l'on retrouve tout au long du texte.

À propos des perspectives de relations bilatérales en matière de défense, Sokolsky écrit que « la plupart des Canadiens sont d'accord avec la nécessité de coopérer avec les États-Unis en matière de sécurité mais demeurent néanmoins sensibles à toute action américaine qui témoignerait d'un manque de considération à l'égard de la souveraineté et de l'indépendance du Canada ». Il rappelle aux Américains que, sans se soucier de l'importance du territoire canadien pour la sécurité de leur pays, ils n'ont pas toujours pris en compte les bonnes intentions du Canada en élaborant leur politique de défense. Les événements en Europe, les récentes orientations de la politique canadienne de défense ainsi que les progrès technologiques font que les relations canado-américaines en matière de défense deviennent plus complexes que par le passé. Il est inquiet de la facilité avec laquelle les opposants à l'Accord de libre-échange ont pu attiser les sentiments anti-américains et également de la réaction de rejet encore plus vive qui pourrait survenir si l'Accord décevait les attentes des Canadiens. Si cela devait arriver, Sokolsky pense que les conséquences pourraient dépasser largement le domaine commercial et les relations canado-américaines en matière de défense.

Il fait une comparaison entre le Livre blanc présenté par Pierre Trudeau en 1971 et celui de Mulroney en 1987. Tous deux mettent plus l'accent sur la souveraineté

nationale que les documents produits au-paravant. Néanmoins, chacun de ces gouvernements a fait marche arrière et limité ses engagements, bien que ce fût pour des raisons différentes: Trudeau l'a fait pour renforcer le « lien contractuel » avec la Communauté européenne et Mulroney pour répondre au besoin de réduire la dette de la nation. Les restrictions apportées au Livre blanc de 1987 et au budget 1989, sur des programmes tels que la construction du brise-glace polaire, sont intervenues peu de temps après la rédaction de cet article; ce qui est malheureux, étant donné que le point de vue de l'auteur sur l'impact de telles décisions aurait rendu son article plus pertinent. Sokolsky a cependant laissé entendre que le programme de construction d'un sous-marin nucléaire n'était en rien garanti (il y est pourtant favorable).

Au Canada, la décision unilatérale des États-Unis à propos de l'Initiative de défense stratégique (IDS), de l'Initiative de défense aérienne (IDA) et de la création de l'*U.S. Space Command* a soulevé des questions relatives à l'avenir du *NORAD* et à la coopération bilatérale en matière de défense aérienne. D'après Sokolsky, c'est par crainte d'être laissé pour compte que, dans le Livre blanc de 1987, le gouvernement a insisté sur le besoin d'intensifier la recherche dans le domaine de la surveillance aérienne à partir de l'espace et de coopérer avec les États-Unis pour l'IDS. Le fait que ces activités aient échappé aux restrictions budgétaires de 1989 indique à quel point le gouvernement est inquiet de la façon dont les États-Unis ont recours à la technologie de pointe afin de ne plus avoir à compter sur l'influence géographique, les bonnes intentions ou les conseils du Canada en matière de défense. Ainsi les Canadiens devraient-ils « revoir leur système de surveillance aérienne » en élaborant un plan national de surveillance; c'est une idée que l'auteur ne développe pas. En vertu de la Loi sur l'aéronautique, le ministère de la

Défense nationale et celui des Transports se partagent la responsabilité de la surveillance et du contrôle de l'espace aérien. À moins que ces deux organismes ne s'entendent pour établir un programme national dans ce domaine (première étape dans la mise en place d'un système national qui satisfasse les besoins civils et militaires), il se pourrait bien que ce contrôle soit assuré par un système basé dans l'espace dominé principalement par les militaires américains.

Une bonne partie du chapitre consacré aux futures relations transatlantiques est désormais dépassée, à cause des compressions qui sont intervenues dans le budget de la défense et des événements en Europe de l'Est et en URSS. Pourtant, l'auteur a la conviction que les relations entre Alliés sont en train de changer et d'après lui, « il semble qu'une forme de marchandage transatlantique soit en train de voir le jour ». Nombreux sont ceux qui sont d'accord avec Sokolsky pour dire que l'avènement d'une Communauté européenne plus importante et plus puissante va affaiblir l'influence du Canada dans les relations OTAN/Europe en matière de sécurité, et qu'il est logique que le Canada cesse de contribuer au *Central Front* et cherche plutôt à améliorer la surveillance des espaces aérien et maritime qui permettent l'accès à l'Amérique du Nord.

L'auteur conclut que, bien que les problèmes de relations bilatérales en matière militaire deviennent de plus en plus complexes, l'amélioration des relations américano-soviétiques devrait favoriser la coopération canado-américaine en matière de sécurité. Si, à travers sa politique de défense, le Canada se détourne de l'Europe pour privilégier l'Amérique du Nord et le domaine maritime, il pourra plus facilement surveiller et défendre son territoire, ce qui devrait être considéré par les Américains comme une contribution à leur sécurité.

Bien que certaines de ses recommandations aient perdu de leur signification à la lumière des récents événements, deux d'entre elles demeurent tout à fait pertinentes: les Américains devraient reconnaître la souveraineté du Canada sur les eaux du Passage du Nord-Ouest; et pour marquer, en 1990, le cinquantième anniversaire de la Commission permanente mixte de défense, le Premier ministre et le Président des États-Unis devraient demander à cette commission de produire un rapport sur les ententes militaires existantes, ce afin de dissiper la confusion qui règne des deux côtés à propos des liens bilatéraux en matière de défense.

Bien que l'article de Sokolsky ait une certaine utilité, le *Twentieth Century Fund* devrait lui demander de le mettre à jour, ce qui serait souhaitable pour les étudiants qui, au Canada et aux États-Unis, travaillent sur les relations canado-américaines.

Keith R. GREENAWAY

Brigadier général à la retraite
Ministère de la Défense nationale, Ottawa

TARAS, David and GOLDBERG, David (Eds). *The Domestic Battleground. Canada and the Arab-Israel Conflict*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1989, 258p.

La politique canadienne au Proche-Orient intéresse, en particulier, la communauté juive qui, pour l'infléchir en faveur d'Israël, doit rationaliser son action et éviter les erreurs du passé. Cet ouvrage collectif vise à fournir des renseignements utiles à la défense de cette cause. Il comprend trois sections. La première traite des intervenants locaux et du rôle qu'ils ont joué dans le débat sur la politique canadienne au Moyen-Orient. La deuxième examine le processus de prises de décision

à Ottawa et la performance de différents leaders et institutions. La dernière présente une discussion entre l'historien Irving Abella et le politologue John Sigler au sujet des grandes orientations de la diplomatie canadienne dans la région, de l'influence des groupes d'intérêt locaux sur la politique et des initiatives qui pourraient être prises à l'avenir.

Les auteurs jugent utile de rappeler à la communauté juive que c'est le groupe sioniste qui a initialement oeuvré en vue de la reconnaissance d'Israël. À l'époque, MacKenzie King ne se souciait pas des intérêts juifs et prenait ses décisions en fonction des facteurs internationaux. Mais la création de l'État d'Israël en 1948 allait transformer la vie juive au Canada et propulser la communauté dans une intense activité politique. Son engagement en argent et prestige, tout important qu'il ait été, restait marginal et peu efficace.

C'est que banques et corporations menaient une campagne pour influencer sur la politique extérieure en faveur de ce qu'elles imaginaient être les demandes arabes plutôt qu'en fonction de la réaction des États arabes. Vers la fin des années 60 et le début des années 70, l'Église Unie du Canada et la communauté juive se querellèrent à propos de leurs positions respectives concernant le conflit israélo-arabe. Cet incident montre à quel point une question de politique étrangère peut avoir d'impact sur les relations intercommunautaires, sans pour autant impliquer le gouvernement canadien.

Plus loin, on tente d'évaluer entre 1973 et 1988 le degré de satisfaction de quatre constituants locaux:

- 1) La communauté juive;
- 2) Les organisations arabes;
- 3) Les hommes d'affaires;
- 4) Les bureaucraties des Affaires extérieures.

Les résultats obtenus soulèvent une controverse. Toujours est-il que les groupes